

BUREAU COMMUNAUTAIRE
DU
JEUDI 14 SEPTEMBRE
2023
18 H 30

Note de Synthèse

*Conformément à l'article L.2121-12 alinéa 1^{er} du Code Général
des Collectivités Territoriales*

Ce dossier contient 6 feuillets.

Sommaire

| NUMÉRO | INTITULÉ | RAPPORTEUR | PAGE |
|--------|---|--------------------|------|
| | Lettre de convocation | | 1 |
| 1 | Une nouvelle déchèterie | Frédéric MONGHAL | 2 |
| 2 | Modification du tableau des emplois- Création d'un poste cuisinier pour la cuisine centrale | Béatrice DE VECCHI | 5 |
| 3 | Validation des lignes de covoiturage | Anne BOLLACHE | 9 |
| | ProjetOdjCC21092023V1 | | 10 |



Jujurieux, le vendredi 8 septembre 2023

A Mesdames et Messieurs les Membres du
Bureau Communautaire
A Mesdames et Messieurs les Maires

Mes chers collègues,

J'ai l'honneur de vous convier au **Bureau Communautaire** et à la **Conférence des Maires** qui se tiendra :

Le jeudi 14 septembre 2023, à 18h30
Salle de réunion de la CCRAPC- 2ème étage de l'Hôtel de Ville 01640 JUJURIEUX

- Intervention de Florent PELLIZZARO sur le transfert eau /assainissement

Et dont l'ordre du jour sera le suivant :

- I. Décision à prendre par le Bureau Communautaire dans le cadre de sa délégation :
 - Ressources humaines : modification du tableau des emplois - création d'un poste pour la cuisine centrale.
- II. Points d'information :
 - Inventaire des Zones d'activités
 - Projet de la nouvelle déchetterie : présentation d'un argumentaire.
- III. Points à valider par le Bureau communautaire dont les décisions des COPIL :
 - Mobilité : Validation des lignes de covoiturage
- IV. Retour d'informations diverses par les élus :
- V. Projet d'ordre du jour du Conseil Communautaire du jeudi 21 septembre 2023 :
 - L'ordre du jour a été envoyé en pièce complémentaire.
- VI. Questions diverses

Comptant sur votre présence,
Je vous prie de recevoir, mes chers collègues, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président
Thierry DUPUIS



Bureau Communautaire du 14 septembre 2023

Rapporteur : Frédéric MONGHAL

UNE NOUVELLE DÉCHÈTERIE

PROJET DE CREATION D'UNE NOUVELLE DECHETERIE

Une réflexion s'est engagée sur la création d'une nouvelle déchèterie avec la mise en place d'un comité de pilotage et la consultation citoyenne.

POURQUOI ?

1/ UNE NOUVELLE DECHETERIE :

Contexte :

- ✓ L'état nous sollicite pour mettre en place des nouvelles filières de tri dans nos déchèteries pour d'une part mettre en place une économie circulaire (réutilisation des matériaux) et d'autre part aller vers plus de recyclage : nous avons donc besoin de plus de places pour poser de nouvelles bennes
- ✓ Nos déchèteries sont constamment pillées (la vente de matériaux est devenue plus lucrative) et elles sont saccagées, brûlées plusieurs fois par an : Il nous faut donc les sécuriser (caméras blindées, grillages inviolables, accès ultra sécurisés)
- ✓ Les gardiens de déchèterie sont aujourd'hui seuls sur les plates formes et au regard de la sécurité, ils devraient être deux en permanence. Leurs locaux où ils peuvent se restaurer, se reposer (métier où l'on est toujours debout), se protéger du chaud, du froid et disposer de cabinet d'aisance sont détériorés et nécessiteraient des installations inviolables.
- ✓ La réglementation évolue, que ce soit au niveau de la gestion des déchets, de la protection de l'environnement, du respect des règles de sécurité des établissements recevant du public (ERP) que du code du travail.
- ✓ Les déchèteries ne doivent plus être des dépotoirs mais bien un lieu où l'on peut aussi récupérer, donner, recycler, former et se former.
- ✓ La quantité de déchets collectés est en très forte hausse depuis quelques années (plus de 8% par an depuis 2016) alors que l'état demande à ce qu'elles diminuent

Nous avons donc demandé à l'agence 01 de réaliser un état des lieux et de nous chiffrer le coût des travaux à réaliser

- ✓ Un diagnostic de conformité au regard des différentes réglementations a donc été réalisé par déchèterie
- ✓ Puis une projection à moyen terme en fonction de l'évolution très rapide de notre société en la matière
- ✓ Nous avons questionné l'agence 01 sur les travaux d'amélioration indispensables, de sécurité et mise aux normes et la faisabilité sur les tènements actuels.

Résultats :

- ✓ Toutes les déchèteries doivent être agrandies car aujourd'hui elles ont toutes atteint leur capacité maximum mais une seule sur les 3 peut l'être



- ✓ Sans agrandissement l'évaluation des coûts des travaux est de 2 580 000€ pour une durée de vie court terme puisque trop petites
- ✓ Le coût d'une nouvelle déchèterie sur un site adapté est évalué à 2 500 000

Nous sommes donc partis sur une réflexion pour une nouvelle déchèterie :

- ✓ Il est considéré au niveau national de mettre à disposition une déchèterie pour 15 000 habitants et placée à moins de 20mn de son domicile
- ✓ Compte tenu du coût de fonctionnement et de la nécessité de poster 2 gardiens par déchèterie, nous nous sommes orientés naturellement vers une déchèterie unique, sous réserve d'être positionnée à l'épicentre de la communauté de communes. Les déchèteries actuelles seraient alors fermées et vouées à un autre usage ou un usage complémentaire (à explorer)

A quel endroit ?

- ✓ Dans un premier temps, la communauté de communes disposant d'une friche industrielle, nous avons imaginé qu'elle pourrait être reconvertie en déchèterie.
- ✓ Le site n'était pas parfaitement centré et imposait des contraintes importantes (PPRI), l'idée a été abandonnée

Nous avons fait appel à un cabinet spécialisé

- ✓ Et avons exploré toutes les pistes possibles
- ✓ Outre les besoins, les contraintes d'accès, d'accessibilité il fallait que le terrain soit achievable et disponible.
- ✓ Le choix s'est fixé sur un terrain de 25 000m² (ce qui laisse des possibilités de développement) à un prix relativement raisonnable (3[€] du m²) zone de chalandise 10mn pour environ 5000 habitants et 10 000hab à 15mn.

2/ PARTICIPATION DES HABITANTS

Nous avons souhaité solliciter la participation des habitants :

- ✓ Parce que nous sommes tous concernés en tant qu'usager et en tant que contribuable. Il est donc important pour les élus de la communauté de communes de répondre le mieux possible aux besoins tout en proposant un service qui ne soit pas dispendieux et le moins coûteux possible en respectant toutes les normes
- ✓ Ce projet fait partie de notre projet de territoire : plus qu'une déchèterie il doit être un centre de ressources et l'envisager tel un centre de profit pour l'intégrer au maximum dans l'économie circulaire.
- ✓ Ce lieu doit être intégré au mieux dans l'environnement pour qu'il soit agréable pour tous et donne envie à chacun de le respecter (et de respecter ses gardiens), qu'il soit paysagé et arboré
- ✓ Cet argumentaire pourrait être transmis via nos réseaux et solliciter un retour avec les coordonnées des personnes volontaires pour participer à la réflexion. Dans un second temps des ateliers seront mis en place sur inscription.





Bureau Communautaire du 14 septembre 2023

Rapporteur : Béatrice DE VECCHI

MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS- CRÉATION D'UN POSTE CUISINIER POUR LA CUISINE CENTRALE

CREATION DE POSTE A 90 % BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 14 SEPTEMBRE

Depuis février 2022, grâce à l'intervention d'une stagiaire sur le PAT, un travail a été mené pour reprendre en régie la confection des repas des 3 multi-accueils.

Le projet est le suivant : 2 agents, actuellement employés pour réchauffer les repas et servir les enfants, deviendraient les cuisinières pour les 3 multi-accueils de la CC. La Maison Frimousse possède une cuisine assez grande pour développer cette activité, il faudrait réaliser quelques travaux et acheter du matériel de cuisine. Les repas seraient cuisinés, mangés le jour J par les enfants accueillis à la maison frimousse et livrés en liaison froide (via le portage de repas) à J+1 dans les 2 autres multi-accueils.

1. Les constats de départ qui ont amenés au démarrage du projet :

- Les difficultés liées au marché repas :

□ Peu, voire pas de prestataires répondent aux marchés repas pour les multi-accueils. En effet, nous sommes situés loin des entreprises et nous commandons peu de repas au quotidien (75 repas bébés-enfants). Nous n'avons donc pas le choix de l'entreprise que nous sélectionnons.

□ Nombreuses problématiques avec les prestataires : au niveau de la qualité des repas (gout insipide, texture non adaptée aux enfants,...) ; au niveau des livraisons (oublis de livraison, saletés laissées dans les cuisines, plats livrés ouverts,...) ; au niveau des prix (augmentation des prix des repas)

- L'importance de l'alimentation chez le jeune enfant :

Selon l'institut « Santé publique France », « **L'alimentation, un enjeu fort de santé dès le plus jeune âge** : La diversification alimentaire est une étape fondatrice de la vie de l'enfant. En effet, les pratiques éducatives des parents, des proches et plus largement de l'entourage social vont contribuer à l'acceptation par l'enfant de nouveaux aliments pendant la période de diversification et vont avoir une influence sur sa manière de s'alimenter sur le long terme. L'écoute et l'observation de l'enfant pour adapter l'alimentation à son évolution sont primordiales. »

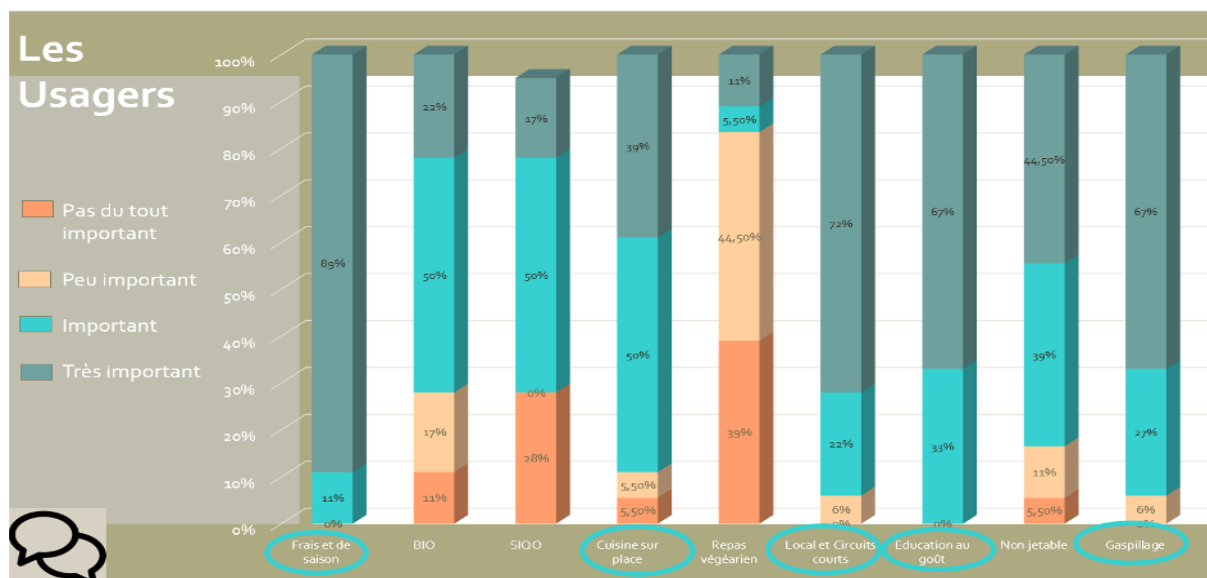
Il est de notre ressort de fournir aux jeunes enfants que nous accueillons, une nourriture saine, adaptées et qui donne envie afin qu'ils aient plaisir à être à table et à partager un repas.

- La valorisation du métier et la montée en compétence des agents qui actuellement réchauffent les plats livrés. 3 agents (2 au quotidien et une en remplacement) ont été formées et accompagnées depuis 2022 pour acquérir de nouvelles connaissances dans le domaine alimentaires (hygiène, sécurité, équilibre alimentaire, préparation des menus,...)

- Autres constats : privilégier les fournitures en circuits courts pour répondre à l'un des objectifs du PAT, réduire l'empreinte carbone des livraisons,...



- L'importance pour les parents de la qualité des repas fournie à leurs enfants :



2. L'impact budgétaire

| | DEPENSES ACTUELLES avec le prestataire | DEPENSES | RECETTES |
|--|--|--|--|
| INVESTISSEMENT | | 27000 € (matériel et travaux) RESTE A CHARGE = 8 900 € | 12 763 € CAF OK 5 300 € MSA en attente du retour |
| LANCEMENT DU PROJET | | 12 000 € : Accompagnement ergonomiste 2 200 € : formation du personnel et inauguration RESTE A CHARGE = 2 800 € | 4900 € CAF OK 6 500 € MSA en attente retour 4000 € ADEME OK en fonction de la subvention MSA |
| TOTAL INVESTISSEMENT ET LANCEMENT PROJET | | 41 200 € RESTE A CHARGE = 11 700 € | 29 463 € sous réserve de l'obtention de toutes les subventions Dont 21 663 € qui sont validés. |
| FONCTIONNEMENT ANNUEL | 84 000 € en BP 2023 (fin du marché) | 26 500 € : cout salarial supplémentaire | |

| | | | |
|--|---|---|--|
| | avec API et nouveau marché avec ANSAMBLE) | 500 € : laboratoire d'analyses De 2 500 € à 4 500 € : couts envisagés pour les livraisons avec la Poste 3 500 € : SDA Fournisseur de matières premières De 18 000 € à 25 000 € : matières premières TOTAL = 60 000 € | |
| | TOTAL = 84 000 € | | |

LES POINTS IMPORTANTS A RETENIR :

- Des prestataires non choisis qui ne répondent pas à nos attentes en termes de qualité et de prix ;
- Des agents qui ont envie de monter en compétence et de fournir aux enfants de bons repas « fait maison » ;
- Des parents concernés par la qualité des repas fournis à leurs enfants ;
- Un budget repas qui sera moins élevé pour une meilleure qualité.

3. Les étapes du projet :

- ✓ En cours : formations du personnel et expérimentations
- ✓ Mai 2023 : retour des demandes de subventions en investissement et fonctionnement pour un total d'environ 22000 €
- ✓ Juin 2023 : comité de pilotage : confirmation des élus pour continuer le projet (achat matériel, travaux,...) Si validation de la création de poste en septembre 2023
- ✓ Septembre à décembre : suite du groupe de travail et des expérimentations, finalisation des approvisionnements et de la mise en conformité de la cuisine (travaux et installation du matériel)
- ✓ Janvier 2024 : début de la cuisine 2 jours par semaine à la Maison Frimousse
- ✓ Février 2024 : début de la cuisine tous les jours à la maison frimousse
- ✓ Mars 2024 : début de la cuisine tous les jours sur les 3 multi-accueils avec les livraisons froides.

4. Les conséquences sur la masse salariale et la demande de création de poste

- A ce jour, les postes pour les repas des enfants sont :
 - 1 ETP à la Maison Frimousse, 1 ETP occupé à 90% à fabulette, 1 agent différent chaque jour pour remplir les taches repas et ménage aux Ptitis Loups (7 heures par jour soit un ETP).
- A partir de janvier 2024, les besoins seront :
 - A la maison Frimousse : 1 ETP (poste déjà occupé) et un 0.9 ETP (agent actuellement sur Fabulette) à créer
 - A Fabulette : un 0.8 ETP pour réchauffage et service (poste actuellement occupé à 90 %)
 - Aux P'tits loups : pas de changement au quotidien. Un agent est formé pour remplacer le binôme des cuisinières.



Il est donc demandé au Bureau Communautaire de voter la création d'un poste de cuisinier sur le multi-accueil La Maison Frimousse à 0.9 ETP à partir de janvier 2024. Au niveau des budgets, ce poste sera partagé sur les 3 multi-accueils.



Bureau Communautaire du 14 septembre 2023

Rapporteur : Anne BOLLACHE

VALIDATION DES LIGNES DE COVOITURAGE





Jujurieux, le 15 septembre 2023

A Mesdames et Messieurs les Membres du
Conseil Communautaire

Mes chers collègues,

J'ai l'honneur de vous convier au **Conseil Communautaire qui se tiendra :**

Le jeudi 21 septembre 2023, à 18h30
Au Parc des peupliers à Neuville Sur Ain

Et dont l'ordre du jour sera le suivant :

- Vérification du quorum et élection d'un secrétaire de séance,
- Validation du compte-rendu du Conseil du 6 juillet 2023,
- Présentation des décisions prises dans le cadre des délégations.

ENVIRONNEMENT-DECHETS

Rapporteur : Thierry DUPUIS

Point 1 - Présentation du Rapport d'activité 2022 d'Organom par le Président et le directeur d'Organom.

INTERVENTIONS

- Intervention de Florent PELLIZZARO sur le transfert eau/assainissement.
- Présentation de l'état d'avancement du PAT.

INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE

Rapporteur : Thierry DUPUIS

Point 2 - Désignation du référent déontologue de l' élu local

FINANCES-FISCALITE

Point 3 - DM Budget Principal

Point 4 - DM Za Jujurieux

Point 5 - Demandes d'exonération de la TEOM pour l'année 2024



Point 6 - FPIC 2023

Point 7 - Passage à la nomenclature M57 au 01/01/2024

Point 8 - Subvention d'équilibre du Budget principal vers le Budget annexe SERP

Point 9 - Subvention d'équilibre du budget principal vers le budget annexe SPANC

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Point 10 - Ecosphère Proximité Jujurieux - Révision du prix de vente des lots

Point 11 - Écosphère innovation : Assainissement tarification de la facturation aux usagers de la ZAC

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Rapporteur : Anne BOLLACHE

Point 12 - Approbation du Plan d'actions de la stratégie alimentaire territoriale portée par la Communauté de Communes Rives de l'Ain - Pays du Cerdon

Point 13 - Validation de l'élaboration d'une stratégie pour la préservation et la valorisation du foncier au profit de l'agriculture et du renouvellement des générations portée par la Communauté de Communes Rives de l'Ain - Pays du Cerdon

RETOUR DES ELUS REPRESENTANT LA CCRAPC DANS LES DIFERENTS ORGANISMES

QUESTIONS DIVERSES

- Vente de la SERP

Comptant sur votre présence,
Je vous prie de recevoir, mes chers collègues, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président
Thierry DUPUIS

